

Décision

Générale

colonial

Décision n° 924 DECISIONS SERVICES ETAT

n° 924

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 août 1961

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1961

Date du numéro
31 août 1961

TEXTE INTÉGRAL

Le Sergent-Chef d'Infanterie de Marine Catouillard Michel en provenance de la Métropole, est affecté à la Milice de la CFS. pour compter du 5 août 1961 date de son débarquement à Djibouti. Ce sous-officier est mis à la disposition de M. l'Administrateur en chef des Affaires d'Outre-Mer commandant le cercle de Tadjoura, pour assurer les fonctions de chef de garage en remplacement du M.D.L. Chef Laviron Marcel, rapatriable. Le Sersent-Chef Catouillard Michel continuera # éervir dans les cadres.